



Déclaration FSU CTA du 16 octobre 2018

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA

Ce comité technique académique est réuni la veille de l'examen en CSE du projet de loi intitulé « pour une école de la confiance » instaurant l'instruction obligatoire à partir de 3 ans, mais qui se révèle en réalité être une véritable loi Blanquer de l'Education, traitant de multiples sujets. Pourtant, le même Jean-Michel Blanquer déclarait en mai 2017 « il n'y aura pas de loi Blanquer et j'en serai fier ». Ce changement complet de positionnement illustre à merveille le positionnement acrobatique de ce gouvernement qui veut faire croire que le très équilibré « en même temps » est bien la boussole de son action, alors même que tout montre qu'il est engagé dans l'imposition à marche forcée d'un modèle de société libérale. Sa surdité face aux voix qui dénoncent la mise à mal du paritarisme et les petits arrangements entre amis qu'il organise, comme par exemple pour nommer de nouveaux Recteurs, ou une nouvelle Rectrice, illustrent aussi le mépris grandissant pour les personnels et les corps intermédiaires.

L'école n'échappe pas à la règle et il n'y a pas besoin de Loi Blanquer pour appréhender la cohérence du projet éducatif ministériel.

Dans le 1er degré, la politique des classes dédoublées en REP et REP+ se faisant à moyens quasiment constants, les effectifs dans toutes les autres classes continuent à stagner, des postes de « Plus de maîtres que de classes » sont sacrifiés, les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants continuent de se dégrader. Dans les Yvelines, le DASEN n'a pas suivi l'engagement du recteur pris en CTA d'abonder les décharges de direction au prorata de la création de classes dédoublées en REP et REP+. De même, aucun compte n'a été tenu des possibilités matérielles des écoles ce qui entraînent des situations très contraintes partout. A l'heure où tout le service public autour de l'école s'est délité, où les tâches des directeurs se sont considérablement alourdies, où les RASED ont été très largement amputé, où les enfants porteurs de handicap doivent être inclus quoi qu'il en coûte, où les moyens attribués à l'école primaire ne sont pas à la hauteur des enjeux. Il est urgent que les budgets soient enfin revus à la hausse pour que l'école et les enseignants puissent exercer correctement leurs missions.

Le gouvernement actuel parle d'école de la confiance. Mais où est l'école de la confiance quand les évaluations mises en place pour les CP et CE1 sont inadaptées ? Où est l'école de la confiance quand les résultats et statistiques sont donnés dans les médias avant d'être analysés sur le terrain avec les premiers concernés ? Où est l'école de la confiance quand les ajustements de programme et les guides CP dépossèdent les enseignants de leur expertise professionnelle et ôte la liberté pédagogique ? En ce qui concerne notre académie, reste le problème de la gouvernance académique concernant le premier degré. Des décisions sont prises au niveau académique, telle la répartition du contingent des chevrons de la classe exceptionnelle des PE entre les quatre départements ou la nomination des personnels en ULIS collège, sans que les instances paritaires soient consultées en amont de la décision du Recteur. Nous vous demandons d'ouvrir le dialogue social à ces situations.

Dans le second degré, la réforme de la voie professionnelle est emblématique des volontés ministérielles : les nouvelles grilles horaires ont pour conséquence la suppression d'au moins 2500 postes d'ici 2021. Elles font perdre 7 semaines de cours aux élèves dans l'ensemble de leur cursus bac pro et 4 semaines en CAP. Les finalités de la réforme restent inchangées : une économie budgétaire et le transfert de la formation professionnelle initiale aux branches professionnelles par le développement de l'apprentissage. La FSU continue de revendiquer une autre réforme pour la voie professionnelle, et après la grève réussie du 27 septembre, le SNUEP-FSU appelle à poursuivre et amplifier la mobilisation de la perspective de la grève éducation du lundi 12 novembre.

Dans les lycées généraux et technologiques, les masques tombent : cette réforme, comme celle de la voie professionnelle, est idéologique et budgétaire. Le SNES-FSU a fait ses comptes, le lycée Blanquer va ainsi être un redoutable outil pour supprimer des postes, tout en réduisant l'offre de formation. Monsieur le Recteur, dans la circulaire académique, il est précisé que le lycée qui souhaite proposer l'enseignement de spécialité arts doit choisir une proposition parmi les 6 possibles. Si cela est confirmé, cela signifie que des lycées qui

proposent aujourd'hui une offre variée en matière d'enseignements artistiques vont devoir y renoncer. Cela serait une régression sans précédent, alors même que tout montre que ces enseignements jouent un rôle majeur dans la réussite des élèves, mais aussi dans leur épanouissement. Mais à bien y regarder, le sort réservé aux enseignements artistiques dans notre académie est révélateur de la vision réductrice qui définit le lycée Blanquer.

Le lycée général et technologique a besoin d'une réforme, c'est indéniable, tant le lycée Châtel a malmené nos métiers et dégradé les conditions d'études et d'enseignement, sans jamais apporter de réponse satisfaisante au défi de la démocratisation de notre système éducatif. Mais le lycée Blanquer ne va faire qu'aggraver les déséquilibres existants, c'est pourquoi le SNES-FSU combat avec détermination cette réforme, et le montrera en particulier lors de la journée de grève du lundi 12 novembre

La période trouble que traverse le Conseil Supérieur des Programmes est aussi, à bien des égards, révélatrice : opacité des échanges, démissions en série, projets de programmes qui marquent une rupture réelle avec la légitime ambition d'élévation du niveau de connaissances, et de construction d'un esprit critique. Pour le SNES-FSU, des programmes de qualité demandent du temps, de la réflexion et de la démocratie et non pas cette opération orientée et téléguidée de réécriture des programmes.

La succession d'annonces relatives à l'avenir Education Prioritaire (gel de la carte jusqu'en 2020, mission d'experts visant à fondre l'éducation prioritaire dans la question des territoires et de la territorialisation des politiques éducatives) montre que, dans l'esprit du Ministre, l'Education Prioritaire telle que nous la concevons, sur la base d'une carte élargie intégrant les lycées, n'a pas d'avenir. Renoncer à une cartographie de l'Education Prioritaire serait une grave erreur et les syndicats de la FSU mobiliseront rapidement les personnels.

Nous aurons l'occasion, en séance, de revenir sur le bilan de la rentrée et ce qui l'a caractérisé dans notre académie, comme la gestion scandaleuse des doublants de terminale. Mais à peine avons-nous fini le bilan de cette rentrée que les mauvaises nouvelles arrivent pour la prochaine. En annonçant la suppression de 2650 postes dans les collèges et lycées, Jean-Michel Blanquer prend la responsabilité de dégrader considérablement les conditions d'études et d'enseignement, alors même que, contrairement aux affirmations farfelues de certains membres du gouvernement, les effectifs ne vont pas diminuer à la prochaine rentrée, à l'image des collèges où arrivent les cohortes du baby-boom de la deuxième moitié des années 2000. En supprimant aussi près de 400 postes de personnels administratifs, le gouvernement montre qu'il est bien dans une vision purement comptable et idéologique : il s'agit avant tout de supprimer des postes au motif de faire des économies dans le service public que les prétendus experts brocardent en l'analysant sous le seul prisme économique, sans voir qu'il est aussi et surtout le lieu des solidarités, de la construction de la cohésion sociale et de la lutte contre les inégalités.

C'est la même logique qui préside à la volonté ministérielle de soumettre le système éducatif et ses acteurs à une forme d'évaluation permanente. Il apparaît clairement que cette évaluation devient, non pas un outil de connaissance plus fine du système éducatif, comme l'est le CNESCO dont le Ministre veut se débarrasser, mais bien un outil permettant de mettre en concurrence les personnels et les établissements ou les écoles, logique délétère qui a déjà montré tous ses effets négatifs dans les pays anglo-saxons.

En définitive, tout le montre, et il n'y a pas besoin d'une loi Blanquer pour cela : le projet éducatif de ce gouvernement est aux antipodes des enjeux auxquels nous devons répondre : la démocratisation de notre système éducatif et la reconnaissance des personnels est loin des mesures annoncées par le Ministre de l'Education Nationale et son gouvernement. Dans le cadre d'une large intersyndicale de l'Education, la FSU appelle donc les personnels à se mettre en grève le 12 novembre.

Enfin, Monsieur le Recteur, nous tenons à vous rappeler solennellement l'absolue nécessité du bon déroulement des élections professionnelles. La réussite de ces élections implique que chacun, à tous les niveaux, prennent et assument les responsabilités qui sont les siennes. Nous insistons donc pour qu'une campagne volontariste continue d'être menée sur l'utilisation des boîtes académiques, par ailleurs le droit syndical ne pourra souffrir d'aucune entorse, en particulier en ce qui concerne les entrées des représentants syndicaux dans les établissements, enfin les consignes pour l'organisation de la journée de vote sur les lieux de travail, le jeudi 6 décembre, devront être claires et rapidement diffusées aux responsables des lieux de vote. Il en va du bon exercice de la démocratie dans notre académie.